

féminin du Service extérieur a épousé un agent du Service des délégués commerciaux; comme ils voulaient tous deux poursuivre leur carrière respective, la Section des affectations des deux ministères n'a ménagé aucun effort pour les affecter au même endroit. A ce couple actuellement affecté à l'étranger pour la deuxième fois, viennent s'ajouter cinq couples du groupe FS du Ministère et environ 25 autres appartenant à diverses catégories d'emploi. En outre, un certain nombre de femmes (dont 4 du groupe FS) sont accompagnées de personnes à charge (mari, parent et/ou enfant(s)) lorsqu'elles sont affectées à l'étranger.)

La situation se complique davantage par l'absence de rotation au sein de la Fonction publique interne. Le Ministère est d'avis que, dans le cas de certains groupes (par exemple CM, EL, FS), il est plus réaliste de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs dans les mêmes domaines, par exemple dans les services diplomatiques des autres pays, que du marché du travail canadien. En 1976, le Ministère s'est informé auprès de certains corps diplomatiques étrangers, le groupe le plus imposant, du pourcentage de la main-d'oeuvre féminine dans leur pays respectif. Il a pu par la suite dresser le tableau suivant:

	<u>Pourcentage des femmes dans la main-d'oeuvre</u>	
Canada (groupe FS)	8,1 %	34,4
Etats-Unis: environ	9 %	39,9
Suède: environ	7,1 %	43,4
Pays-Bas	1,6 %	inconnu
Grande-Bretagne - Les Britanniques ont demandé au Minis-	40	

tère de respecter le caractère confidentiel des renseignements en question; on peut néanmoins